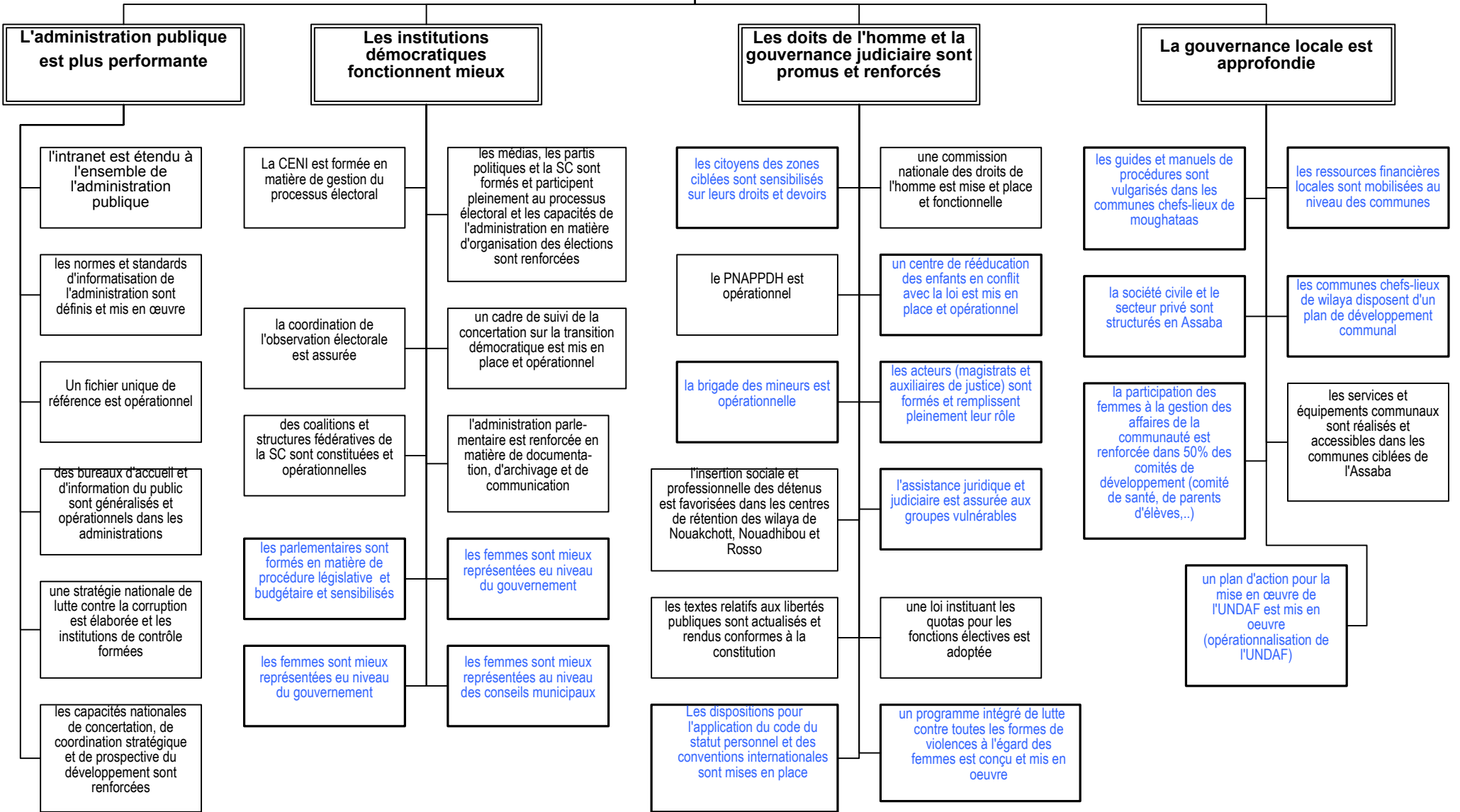


La bonne gouvernance est assurée



Axe Lutte contre la mortalité maternelle et infanto-juvénile

UNDAF

Les Mortalités Maternelles, néonatales et Infanto-Juvéniles sont réduites respectivement de 10 et de 20% d'ici 2008

80% des femmes enceintes dans les régions cibles fréquentent les structures sanitaires et communautaires, bénéficient des Soins Obstétricaux et néonataux selon les normes définies au niveau national

Toutes les structures de santé du niveau primaire, secondaire et tertiaire des zones cibles disposent d'un plateau technique et du personnel adéquats pour assurer les Soins Obstétricaux (SOE, SONU) selon les normes

Les femmes en âge de procréer dans les zones cibles sont sensibilisées aux risques liés à la grossesse

Des mécanismes de partage de risque sont mis en place et opérationnels dans les zones cibles

L'utilisation des prestations de PF/EN de qualité est portée de 5 à 15% dans les zones cibles. L'utilisation des prestations de PF/EN de qualité est portée de 5 à 15% dans les zones cibles

Les femmes enceintes et allaitantes des zones cibles, présentant des signes de malnutrition bénéficient d'une supplémentation protéino-énergétique

60 % des enfants de moins de 5 ans des zones ciblées consultent les structures sanitaires, les Unités Sanitaires de Base et sont pris en charge selon l'approche Prise en charge intégrée des maladies de l'enfance (PECIME)

Les structures de santé des zones cibles disposent d'un équipement adéquat et d'un personnel formé pour la mise en œuvre de l'approche PECIME

Les localités non pourvues de formations sanitaires appliquent au moins cinq pratiques de la PECIME communautaire

Les enfants de moins de cinq ans des zones cibles font l'objet d'une surveillance nutritionnelle régulière et bénéficient d'une supplémentation en minéraux et vitamines

Les enfants de moins de cinq ans des zones cibles souffrant de malnutrition modérée et sévère sont pris en charge

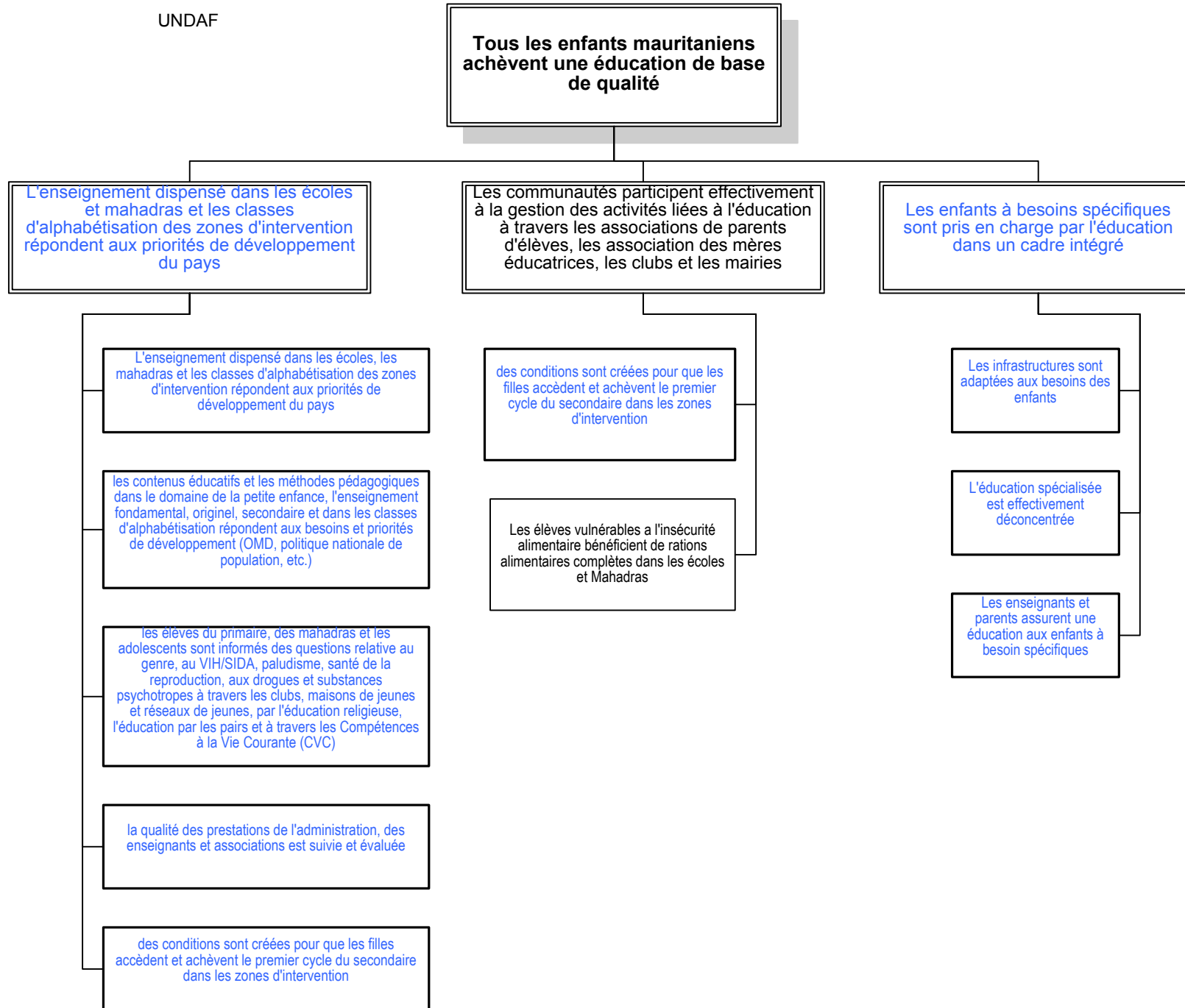
Les principales maladies liées à l'eau, l'hygiène et à l'assainissement (diarrhées, schistosomiase urinaire, paludisme) sont réduites de 15% dans les zones cibles

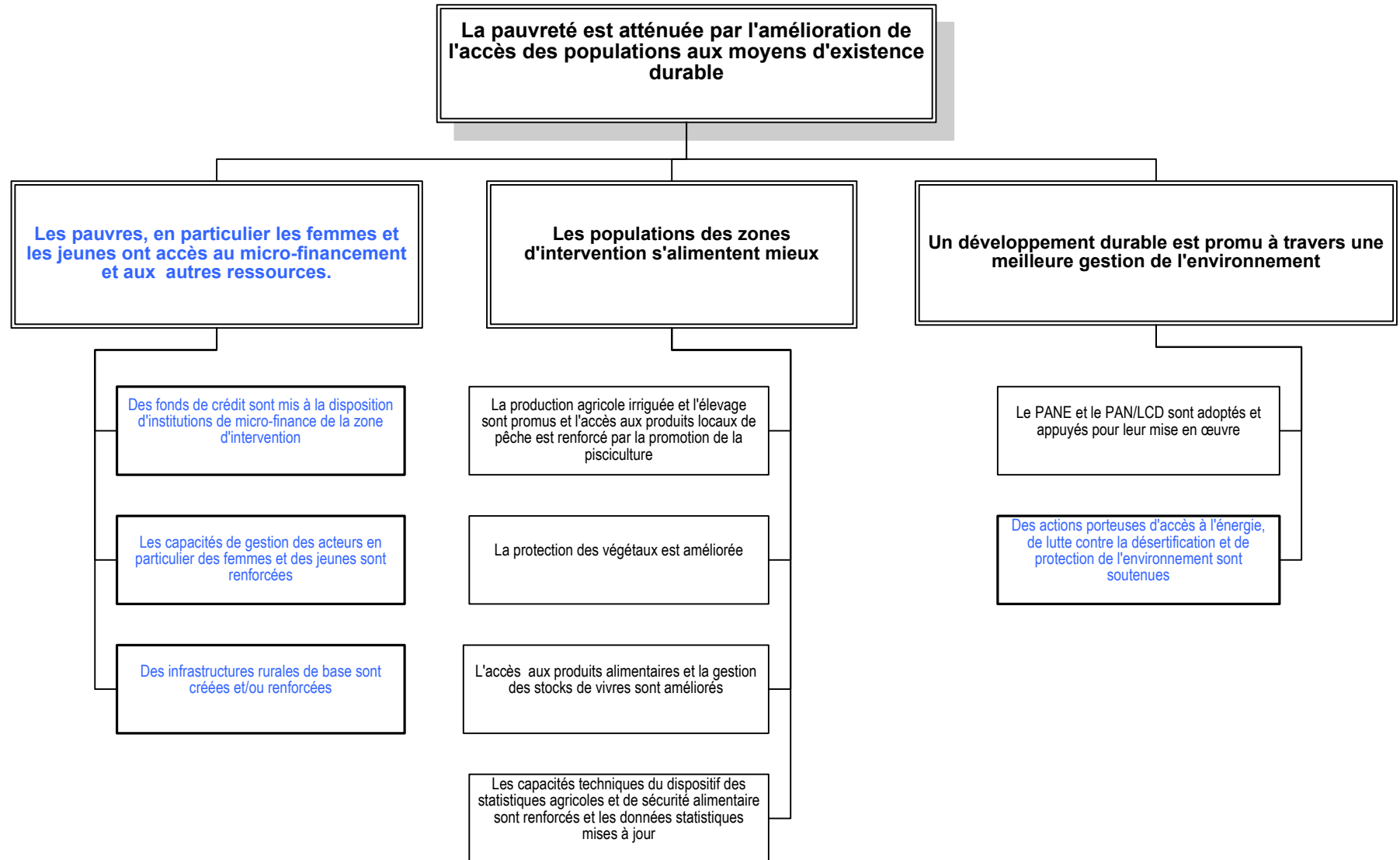
Les populations des zones cibles ont accès à une eau potable

Un système de gestion des déchets (ordures ménagères, excréta, eaux usées et déchets biomédicaux) au niveau des zones d'intervention est mis en place et opérationnel

Axe Renforcement de l'éducation et de la formation

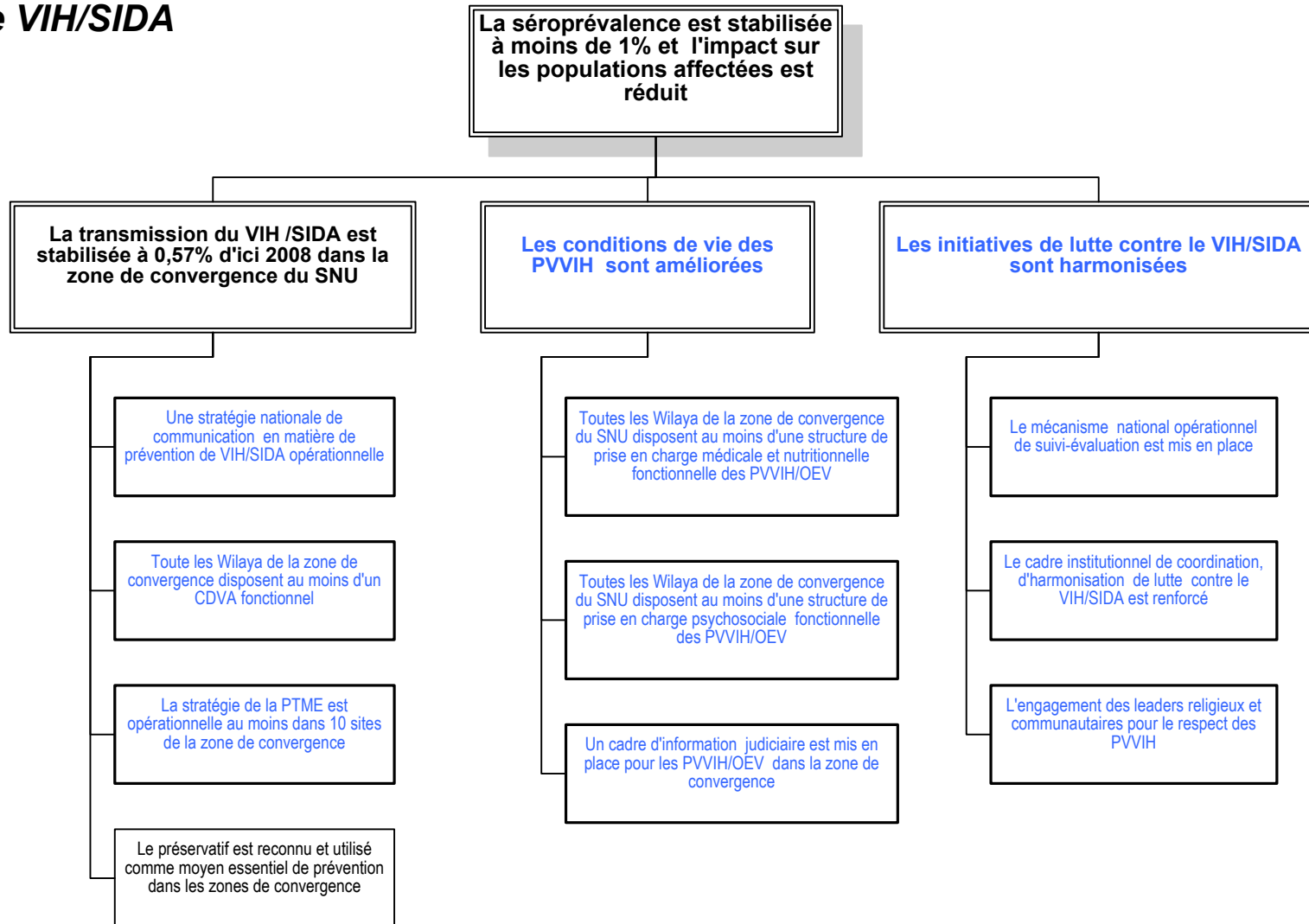
UNDAF





Axe Lutte contre le VIH/SIDA

UNDAF



Les mécanismes de planification, suivi et évaluation de la politique de développement économique et social sont fiables et opérationnels.

